

Avertissement : le présent guide a valeur de descriptif d'unité d'enseignement.

TMA : GUIDE / FILIERE D'ETUDES MASTER EN PEDAGOGIE MUSICALE, ORIENTATION ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL OU VOCAL

UNITES D'ENSEIGNEMENT « RECHERCHE EN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE MUSICAL¹ » & « MÉMOIRE PROFESSIONNEL² »

1. COMPÉTENCES VISÉES

- A. Identifier une ou des questions de recherche pertinentes en lien avec l'activité professionnelle et concevoir une démarche permettant d'y apporter réponse.
Formuler une problématique de recherche, choisir un cadre théorique, identifier une documentation pertinente.
Mettre en œuvre un dispositif de récolte de données sur le terrain en mobilisant des savoir-faire méthodologiques.
Traiter les résultats et à les mettre en perspective avec des apports théoriques d'une part et la réalité du terrain d'autre part.
- B. Rendre compte de l'ensemble du processus de recherche au travers d'un mémoire et dans le cadre de sa soutenance.
Argumenter et communiquer clairement et sans ambiguïté sa démarche et ses conclusions.
Structurer la présentation écrite et la soutenance orale en hiérarchisant les différents éléments.
Mobiliser des compétences rédactionnelles (niveau de langage, syntaxe, orthographe).
Démontrer les incidences de ce travail sur le développement de l'identité professionnelle de professeur d'instrument / de chant.

2. DESCRIPTIF

- A. Conception et réalisation d'une recherche empirique portant sur une question en lien avec l'exercice du métier de professeur d'instrument ou de chant, analysée sous l'angle de disciplines des sciences de l'éducation ou de disciplines connexes.
- B. Rédaction d'un mémoire (25 à 40 pages, soit 70'000 à 100'000 signes, espaces non compris) qui rend compte de cette recherche et qui comporte notamment une revue et synthèse de la littérature en lien avec la thématique du mémoire, la description de la méthodologie, la présentation et discussion des résultats.

Le mémoire est rédigé en français et conforme aux exigences institutionnelles (se référer au Guide de rédaction des travaux de bachelor et master de l'HEMU).

¹ Ci-après sous lettre A

² Ci-après sous lettre B

3. ENCADREMENT

Un encadrement est proposé à l'étudiant-e pour la conception et la réalisation du travail de recherche, ainsi que pour la rédaction du mémoire.

ETAPES DE L'ENCADREMENT PROPOSÉ

Septembre à février MA1 :	Cours collectif et suivi individuel par le professeur de l'unité d'enseignement « Recherche en enseignement / apprentissage musical ».
15 mars MA1 :	Dépôt du projet de mémoire et validation par le professeur de l'unité d'enseignement « Recherche en enseignement / apprentissage musical ».
Avril – mai MA1 :	Sur la base du projet validé, attribution d'un tuteur.
Mai MA1 à mars MA2 :	Travail individuel et entretiens avec le tuteur.
Septembre MA2 :	Pointage intermédiaire avec le professeur de l'unité d'enseignement « Recherche en enseignement / apprentissage musical »-
Février ou mars MA2 :	Préparation à la soutenance.

5. MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

SOUTENANCE

La recherche et le mémoire font l'objet d'une soutenance d'environ 45 minutes en français durant le deuxième semestre de la deuxième année master.

Durée indicative	Contenu
10'	Synthèse du mémoire par l'étudiant.
15' à 20'	Questions de clarification et discussion autour des apports du mémoire pour la pratique professionnelle.
5' à 10'	Délibérations à huis clos, attribution de la note et rédaction du procès-verbal.
10'	Annonce du résultat et commentaires des experts.

La recherche, le mémoire et sa soutenance font l'objet d'une note globale.

JURY

- Un expert interne, membre de la direction de l'HEMU ou son nommable, au titre de président du jury.
- Un expert externe.

Le professeur de l'unité d'enseignement « Recherche en enseignement / apprentissage musical » et le tuteur peuvent assister à la soutenance du mémoire, sans voix délibérative.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Les deux experts évaluent conjointement le mémoire sur la base de critères définis (grille des critères en annexe). La réussite (note égale ou supérieure à 4.0) libère les ECTS relatifs à l'unité d'enseignement « Travail de master mémoire professionnel » du module de formation spécifique, à laquelle le mémoire est rattaché.

6. MODALITÉS DE REMÉDIATION ET DE RÉPÉTITION

En cas d'insuffisance, les articles 49 et 50 du règlement des études s'appliquent. En particulier, en cas d'insuffisance signifiée par une note de 3.5 à 3.9, le jury fixe le contenu de la remédiation, laquelle fait l'objet d'une nouvelle évaluation au plus tard au 30 octobre de l'année académique suivante. Un résultat de 4.0 obtenu lors de la remédiation permet de valider l'unité d'enseignement. En cas d'insuffisance signifiée par une note inférieure à 3.5, l'unité d'enseignement fait l'objet d'une répétition. Une insuffisance lors de la répétition a valeur d'échec définitif.

7. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Guide de rédaction de l'HEMU.

Travail de Master : Directives générales.

Descriptif du cours : Recherche en enseignement / apprentissage musical.

ANNEXE : CRITÈRES D'ÉVALUATION

	Critères	Indicateurs (liste non exhaustive)	ok	Insuffisant	Remarque (nécessaire si le critère est jugé insuffisant)
1	Aspects liés à la forme et à la structure de l'écrit	Normes rédactionnelles, selon le guide de rédaction de l'HEMU, respectées Structuration et construction du texte logiques (fil rouge, articulation des parties, argumentation) Normes bibliographiques et citations conformes (normes APA respectées, pas de plagiat)			
2	Aspects théoriques et conceptuels	Problématique et objectifs de la recherche décrits dans le travail Concepts liés à la question de recherche précisés et référencés (qualité de la bibliographie)			
3	Aspects méthodologiques et liés à l'expérimentation pratique	Méthode réfléchie et cohérente par rapport à la problématique Analyse et interprétation pertinentes des résultats Annexes complètes (instrument de recherche, données brutes)			
4	Aspects liés à la réflexion sur la pratique professionnelle	Thématique abordée et question posée utiles à l'enseignement / apprentissage musical Réflexion critique sur la démarche et les apports de la recherche pour la pratique			
5	Aspects liés à la soutenance	Synthèse effective des dimensions essentielles du travail Présentation claire et bonne gestion du temps imparti Réponses argumentées aux questions des experts démontrant une maîtrise des contenus du travail			